



Rencontres Territoriales de Bretagne

12^e édition

Les rencontres Territoriales de Bretagne sont un rendez-vous annuel d'échanges et de débats dont les sujets concernent la sphère territoriale (intercommunalité,

sécurité, responsabilité des élus et des fonctionnaires, décentralisation, mutualisation, libertés locales, etc).

Ce colloque, notamment porté par le CDG 22, est le fruit d'une étroite collaboration avec l'Université Rennes 2, les CDG bretons mais aussi avec le soutien d'autres partenaires territoriaux : AMF, ARIC, ADGCF, ADSM 22 et UDCCAS.

Il se veut un véritable temps d'échange, d'information et de formation pour les élus, les agents, les universitaires et les futurs agents (étudiants en cours de formation), de même qu'un temps de réflexion et de communication utile pour alimenter les débats nationaux.

EN CHARGE DE L'ORGANISATION

- **Centre de Gestion 22 :**
Loïc Cauret, Pierre-Jean Joyeux, Philippe François, Laëtitia Laugeau
- **Université Rennes 2 :**
Danielle Charles-Le Bihan, Ronan Doaré

Présentation de nos partenaires

• AMF 22

L'association, qui compte 359 communes adhérentes dans le département, est aux côtés des maires et des présidents d'intercommunalité pour la défense des libertés locales, un appui concret et permanent aux élus dans la gestion au quotidien, un partenariat loyal mais exigeant avec l'État pour toujours mieux préserver les intérêts des collectivités et de leurs groupements. Elle organise régulièrement des réunions associant les représentants des services de l'État et les élus afin de débattre de thèmes d'actualité.

• ARIC

La formation des élus constitue le «noyau dur» des activités de l'Aric, organisme régional, dont le but est d'aider les élus à mieux exercer les mandats qui leur sont confiés. Les formations proposées couvrent tous les domaines de la vie locale : Administration communale; gouvernance locale; intercommunale; Finances locales; Urbanisme; Environnement et Développement durable; Action sociale; Communication; Nouvelles technologies...

• ADGCF Bretagne

L'association nationale s'attache à faire émerger un mouvement unifié de professionnels de l'intercommunalité et valoriser une vision constructive de l'intercommunalité de projet. L'ADGCF se définit comme un lieu de réflexion sur le fait intercommunal et comme un centre d'expertise dédié au management des politiques territoriales. Elle compte 14 délégations régionales.

• ADSM 22

Née en 1981, l'association a pour principaux objectifs de rompre l'isolement des DGS et secrétaires de mairie, confronter leurs expériences et assurer la promotion de leurs fonctions. Elle répond à la nécessité de travailler en réseau face au développement des normes et à la complexification du métier en développant des rencontres professionnelles et conviviales.

• UDCCAS 22

L'UNCCAS est au service des CCAS/CIAS, eux-mêmes au service des citoyens. A l'échelle départementale, les missions stratégiques de l'UDCCAS 22 sont l'animation du réseau de CCAS/CIAS, la valorisation et la promotion de l'action sociale publique au plan communal et intercommunal, le développement des échanges d'expériences, la capitalisation de bonnes pratiques en matière d'action sociale locale et le dialogue avec les partenaires institutionnels du secteur social et médico-social.



Rencontres Territoriales de Bretagne

12^e édition



FINANCES LOCALES ET VIE DES TERRITOIRES : ENTRE L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

1^{er} décembre 2017

Palais des congrès et des expositions
Ploufragan / Saint-Brieuc

avec le soutien de :



PROGRAMME



9h00

Accueil du public > Rotonde Hermione

Café de bienvenue > Hall d'Equinoxe

9h30

Ouverture des Rencontres Territoriales

par **Rémy Moulin** (Maire de Ploufragan), **Loïc Cauret** (Président du Centre de Gestion 22 et de Lamballe Terre et Mer) et **Danielle Charles-Le Bihan** (Professeure de Droit Public à l'Université Rennes 2, Chaire européenne Jean Monnet)
> Auditorium Grand Léjon (Rez-de-chaussée)

10h00

Conférence générale sur l'évolution des finances publiques locales

par **Yann Le Meur** (Consultant spécialiste des finances locales, intervenant à la faculté des sciences économiques de Rennes 1) > Auditorium Grand Léjon

11h00

Table ronde et temps d'échanges sur les finances locales

avec **Sophie Bergogne** (Présidente de la Chambre Régionale des Comptes de Bretagne), **Corinne Delon-Desmoulin** (Maître de conférences en droit public, Directrice du master Management public territorial, Université Rennes 2), **Stéphane Perrin** (Rapporteur du budget au Conseil Régional de Bretagne), **Jean-Jacques Bernard** (Vice-Président de Rennes Métropole, Président du CDG 35), **Yann Le Meur** (Consultant spécialiste des finances locales, intervenant à la faculté des sciences économiques de Rennes 1) et **Loïc Cauret** (Président du Centre de Gestion 22 et de Lamballe Terre et Mer).

Animation : **Ronan Doaré** (Maître de conférences en Droit Public Université Rennes 2 et Directeur du Centre de Recherche des Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan)
> Auditorium Grand Léjon

12h00

Propos de clôture de la matinée par **Jacqueline Gourault, Ministre auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur**

> Auditorium Grand Léjon

12h30

Cocktail déjeunatoire

> Espace cocktail (Rez-de-chaussée)

De 14h00 à 16h30

4 ateliers en simultanée

1 "L'optimisation des recettes d'investissement dans un contexte de budget contraint"

> Auditorium Grand Léjon (Rez-de-chaussée)

Animation : **Xavier Pirou** (Directeur Général des Services de la commune de Plouguenast, Président de l'ADSM 22)

Intervenants : **Sophie Hys Le Méhauté** (Directrice des relations avec les collectivités territoriales à la Préfecture des Côtes d'Armor), **Jérôme Bastin** (Directeur général des services, Conseil Régional de Bretagne) et **Mathieu Créach** (Chef du service Pilotage des Politiques Territoriales et Contractuelle, Conseil départemental 22)

2 "Les outils de pilotage des intercommunalités"

> Salles Pinta et Nina (1^{er} étage)

Animation : **Benoît Bellec** (Président de l'ADGCF Bretagne et Directeur Général des Services, Concarneau Cornouaille Agglomération), **Thierry Guillerm** (DGA CDG 29), **Elise Endewelt** (Cheffe du service conseil en organisation, CDG 35) et **Jean-Michel Paviot** (Secrétaire Général, CDG 35)

• **Préalablement aux deux sous-thématiques d'atelier, restitution de l'étude régionale sur les outils de pilotage des intercommunalités par Mathieu Jacovella** (Consultant CDG35).

• **Thématique finances** : **Céline Dourdain** (Directrice Financière, Agglomération et Ville de Vitré), **Laurence Penhouët** (DGA Saint-Brieuc Armor Agglomération chargée du pôle administratif et financier)

• **Thématique R.H** : **Agnès Gruet** (DGA moyens généraux, Concarneau Cornouaille Agglomération), **Lucile Ghemar** (Responsable Emploi - Mobilité - GPEC, Pôle Emploi Territorial au CDG 56), **Maryse Sérot** (Consultante RH, CDG 56), **Laura Maitrallain et/ou Laëtitia Laugeau** (Chargées de missions Observatoire régional de l'emploi et des RH, CDG Bretons), **Frédérique Brisset** (Responsable informatique CDG 22)

3 "Les rôles et responsabilités des élus et directeurs en EHPAD publics"

> Salle Bisquine (Rez-de-chaussée)

Animation : **Brigitte Costard** (Élue aux affaires sociales Ville de Plérin, Référente du réseau des EHPAD pour le CDG 22, Présidente de l'UDCCAS 22)

Intervenants : **Isabelle Plessis** (Directrice de l'EHPAD de Lanvallay), **Philippe Bothorel** (Directeur du CCAS et de l'EHPAD de Chatelaudren) et **Laëtitia Laugeau** (Chargée de mission réseaux professionnels, CDG 22)

En fin d'atelier, le Conseil Départemental 22 (**Anne Simon**, Cheffe du Service Planification et Tarification des établissements et services PA/PH/ASE) interviendra pour présenter un point d'étape sur la mise en œuvre des CPOM et EPRD (Nouvelles modalités financières des EHPAD) et évoquer la réforme de la convergence tarifaire.

4 "Les responsabilités des élus locaux (juridiques et politiques)"

> Salle Doris (Rez-de-chaussée)

Animation : **Ronan Doaré** (Maître de conférences en Droit Public, Université Rennes 2 et directeur du Centre de Recherche des Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan) et **Danielle Charles-Le Bihan** (Professeure de Droit Public à l'Université Rennes 2, Chaire européenne Jean Monnet)

Intervenants : **Armelle Bothorel** (Maire de la Méaugon, Elue de Saint-Brieuc Armor Agglomération, Présidente AMF 22), **Christian Urvoy** (Maire de Binic-Etables, Président de l'ARIC Bretagne) et **Maître Gwénaëlle Troude** (Avocate en Droit Public au Barreau de Rennes).

16h45

Clôture de la journée par **Loïc Cauret, Président du CDG 22**

> Espace cocktail (Rez-de-chaussée)